

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	53 (1980)
Heft:	3
Artikel:	Hébergement du quatrième âge : le projet des "Châtaigniers" à Veyrier (Genève)
Autor:	Hermenjat, Renée
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-128267

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hébergement du quatrième âge: le projet des «Châtaigniers» à Veyrier (Genève)

Le 29 janvier 1980, la Télévision française consacrait l'émission «Les Dossiers de l'écran» aux problèmes du troisième âge, et, particulièrement, à celui des maisons de retraite.

Le film américain «Le dernier locataire» racontait l'histoire d'un vieil homme que ses enfants mettaient contre son gré dans une maison de retraite. Précisons que ce vieillard était encore très valide, mais, vivant seul, se négligeait du point de vue alimentaire.

Film intéressant, nuancé, humain: chacun des personnages était, comme dans la vie, pétri de bonnes intentions et d'égoïsme, d'autosatisfaction et de culpabilité.

Le débat qui suivit le film mit en évidence l'horreur qu'inspire la maison de retraite aux jeunes comme aux vieux. Sur le plateau, un participant, 72 ans, déclara calmement, sans soulever la moindre objection, qu'il avait tout préparé pour mettre fin à ses jours quand le moment serait venu pour lui d'entrer dans une telle maison...

Les téléspectateurs téléphonaient nombreux. Ils étaient aussi unanimes à considérer la maison de retraite comme le pire.

Une remise en question nécessaire

Il faut honnêtement reconnaître que certaines maisons de retraite ont pu justifier une telle attitude.

Il faut pourtant se rappeler que l'opinion publique est presque toujours en retard d'une situation. En réalité, c'est surtout le souvenir des «asiles de vieillards», des «hospices de vieux» qui ont frappé les imaginations.

La maison de retraite, évidemment, c'est la dernière étape, la fin du voyage. Mais il faut se pénétrer de cette réalité: elle demeure nécessaire. Certes, la tendance actuelle de la gériatrie est de maintenir le vieillard chez lui le plus longtemps possible par des soins personnalisés à domicile, des repas chauds, aussi à domicile. Mais là encore, ce n'est pas la solution parfaite: «A cet égard, le développement des services ambulants doit être considéré d'un œil critique, lorsqu'il ne s'accompagne pas d'une préparation à de futurs changements. Les services ambulants peuvent inciter les personnes âgées à rester trop longtemps chez elles et avoir, pour conséquence, qu'elles se laissent aller dans un état désolant qui est souvent interprété, à tort du reste, comme un effet de l'institutionnalisation.» (Rapport de l'OFAS, 1978.)

Rappelons encore, selon ce même rap-



Le chantier dans son état actuel, au premier plan
Mme Agent, fondatrice et directrice de la résidence.

port, que quelque 93 % des personnes âgées, en Suisse, vivent dans les ménages privés.

Les couples âgés sont souvent plus heureux dans le cadre d'une maison de retraite, chacun ayant des activités, des distractions différentes. Imagine-t-on ce qu'est le tête-à-tête perpétuel de deux êtres déchargés de tous les problèmes matériels quotidiens?

La panacée n'existe pas

Dans le domaine de la gériatrie non plus, aucune solution n'est favorable ou défavorable en soi. Certains vieillards ressentent la vie collective comme une condamnation à la solitude, d'autres comme un remède à l'isolement.

D'aucuns trouveront leurs nouvelles conditions de vie médiocres ou pires, même si leur niveau de vie antérieur était encore plus modeste. D'autres, à l'opposé, feront des comparaisons favorables.

Il faut aussi compter avec l'irascibilité de certains caractères que la vieillesse n'améliore pas.

La Hollande à contre-courant

Aux Pays-Bas, on prévoit de ramener de 10 à 7 % le nombre des vieillards hébergés dans les EMS. Il sera intéressant d'étudier le comportement des résidents qui quitteront des établissements médico-sociaux (EMS), pour être pris en charge en milieu ouvert. Cette initiative hollandaise est unique en la matière. (Euro-social, Prof. J. Piotrowski, gérontologue, 1979.)

Partout ailleurs, compte tenu de l'évolution démographique en Occident, et malgré les efforts entrepris pour diversi-

fier les services gériatriques à domicile, les maisons de retraite restent indispensables, ce dont il faut prendre acte. Il devient nécessaire, tout en tenant compte des erreurs passées et présentes, de lutter contre le discrédit général ressenti envers les maisons de retraite. Il convient de mettre en relief les progrès déjà réalisés, et surtout de parler des améliorations prévues à court et à moyen terme.

Les besoins à Genève

Le 16 septembre 1977, le Grand Conseil genevois votait une loi ouvrant un crédit global d'études pour six projets de pensions et de logements en faveur des personnes âgées, situés dans différentes régions du canton, en ville et à la campagne.

Quand bien même la politique de base des autorités responsables consiste, dans la mesure du possible, à maintenir le vieillard valide dans son propre logement, dans son quartier ou dans sa commune, il est évident que les établissements pour personnes âgées répondent à une nécessité. Les résultats d'une enquête faite en 1964-1966 sur les problèmes relatifs à la vieillesse n'ont pas changé: actuellement on estime toujours que 10 % des personnes âgées ont besoin d'un encadrement, dont 6 % doivent vivre dans un milieu institutionnel, du fait d'un handicap, d'une invalidité ou tout simplement en raison de leur grand âge. Il y a actuellement plus de 8000 personnes de plus de 80 ans dans le canton de Genève, et l'on s'attend à ce que ce nombre croisse nettement au cours des prochaines années.



Assouplir les règlements de maisons

Dans les maisons de retraite traditionnelles, on observe un peu partout une tendance à libéraliser l'organisation intérieure, à améliorer le niveau de vie ainsi que la qualité des services offerts. Au niveau du personnel, un effort est fait pour la formation permanente, l'organisation du travail en une équipe la moins hiérarchisée possible.

Les maisons de retraite modernes s'ouvrent sur l'extérieur. Parallèlement, elles servent de centre de jour pour les vieillards du voisinage qui trouvent accueil, repas, animation, physiothérapie, ergothérapie, gymnastique, etc., à prix abordable et parfois gratuitement.

Pour illustrer cette tendance qui prévaut actuellement, nous avons rencontré M^{me} Carla Agent, architecte, auteur avec son mari, M. Victor Agent, architecte lui aussi, du projet de maison de retraite «Les Châtaigniers», à Veyrier (Genève).

Une expérience peu commune

Même les antiféministes seront d'accord. M^{me} Agent a fait ce que, probablement, aucun architecte mâle n'aurait imaginé. Pendant deux ans, elle a travaillé comme aide hospitalière en gériatrie pour mieux concevoir, dans l'ensemble comme dans les détails, une maison de retraite aux qualités optimales.

Pendant deux ans, elle a fonctionné dans diverses sections de gériatrie. D'abord dans un grand hôpital, puis dans un petit hôpital de jour. Chez les handicapés physiques et mentaux, elle a nourri à la cuillère de vieilles dames inconscientes, langé des pensionnaires incontinents, procédé aux bains, aux douches, participé à l'animation, fait des stages à la lessiverie, à la lingerie, à la cuisine, notant et photographiant – deux grands albums en font foi.

Elle a aussi étudié le fonctionnement des grandes installations de cuisine au BIT, dans de grands hôtels.

Cette minutie dans les détails lui a permis d'imaginer des solutions pour améliorer à la fois le niveau de vie quotidien des pensionnaires, tout en facilitant le travail du personnel.

A l'abri du Salève

La maison «Les Châtaigniers» sera située à cinq minutes de marche de la mairie de Veyrier (rive gauche).

Veyrier, 6000 habitants, est une localité animée, avec des cafés, de petits commerces où les pensionnaires pourront se rendre aisément. Tout autour du village, de nombreuses promenades pédestres sont possibles.

La ligne d'autobus N° 8 donne accès facile aux centres urbains. Pas de circulation automobile dans cet endroit calme, abrité par le Salève.

La maison accueillera au maximum 97 personnes âgées, handicapées et gravement handicapées (au sens de la loi du 3 février 1967).

Le bâtiment, deux étages sur rez, d'un volume de 28 600 m³, aura la forme d'un fer à cheval, orienté en vue d'un ensoleillement maximal des lieux d'habitation.

Cette architecture vivante donnera une impression plus humaine à cet établissement médico-social. Elle permettra

que chaque chambre soit réellement indépendante, aussi au niveau de la vue sur l'environnement superbe de cette région: vue panoramique, puisque chaque chambre est pourvue d'une loggia entièrement vitrée.

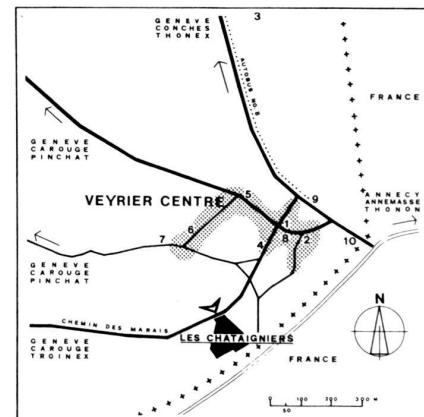
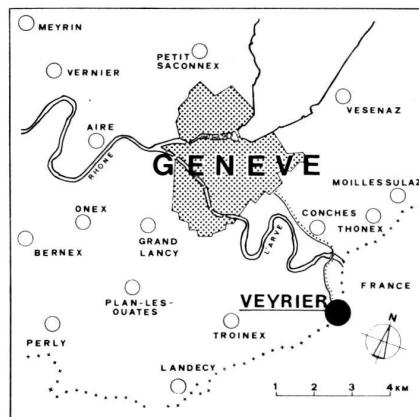
L'accès de la chambre du type B1 et son ameublement sont d'avance conçus pour permettre au pensionnaire de rester dans son logement malgré une aggravation de son handicap.

Les chambres du type C1, réservées aux vieillards gravement handicapés, sont pensées avec minutie pour permettre une circulation facile aux fauteuils roulants.

Les salles de bains spéciales, adaptées à chaque type de handicap, pourront être utilisées sous surveillance d'une aide médicale. Tout est conçu pour donner aux pensionnaires un maximum d'indépendance, sortie sur la loggia, accès aux armoires, aux toilettes, etc.

Des studios pour deux personnes sont aussi prévus.

Toutes les chambres sont équipées de prises de téléphone et de TV; des boutons d'appel seront disposés dans les chambres et dans les toilettes qui sont également munies de barres d'appui. Chaque aile du bâtiment peut devenir



indépendante, le cas échéant, pour abriter des pensionnaires devenus des cas psychiatriques. Cette prévoyance permettra d'éviter aux vieillards des transplantations inopportunnes.

Le sous-sol contiendra les locaux des services généraux et locaux techniques. Au rez-de-chaussée, outre les locaux administratifs, diverses salles d'activité manuelle, culturelle, d'ergothérapie, de bricolage. Un cabinet médical et une infirmerie de 4 chambres sont prévus.

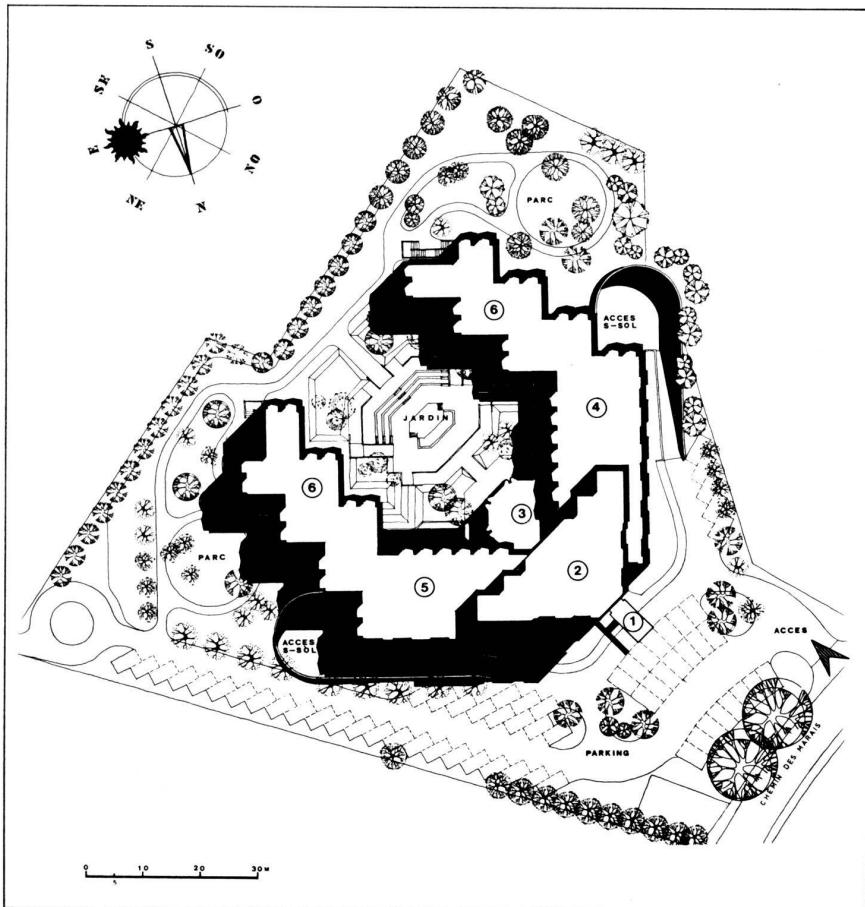
La salle à manger:

une ouverture sur le monde extérieur

Au rez, toujours, une grande salle à manger de 150 places et une cafétéria permettront aux personnes âgées, aux visiteurs, au personnel, mais aussi aux retraités AVS du voisinage, de prendre

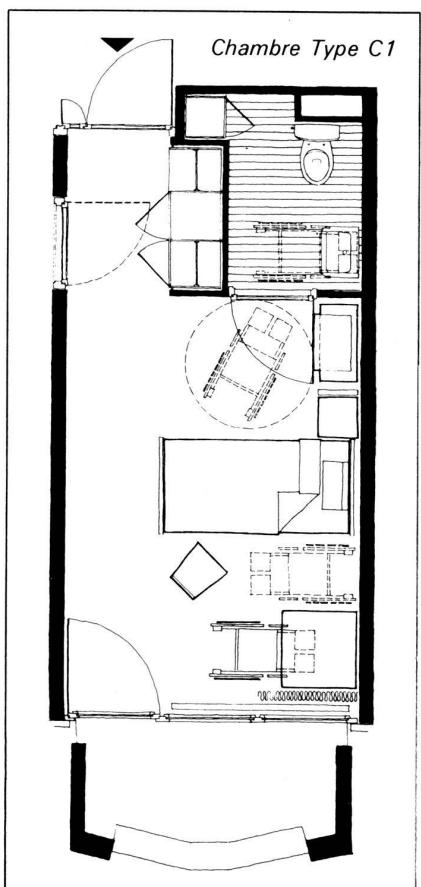
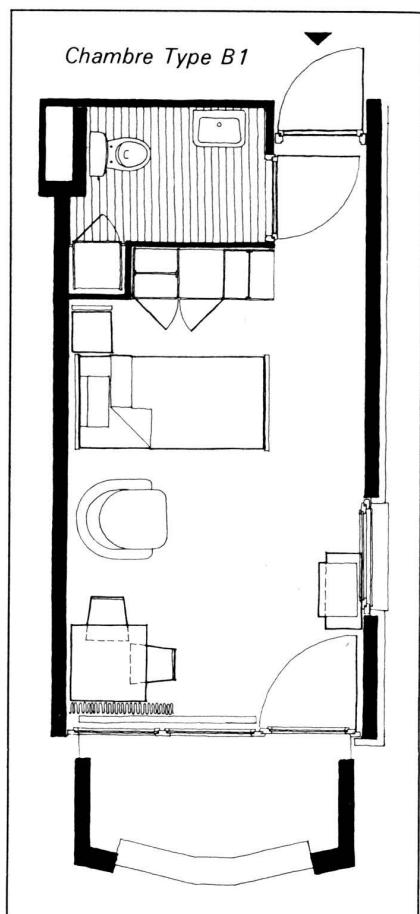
leurs trois repas. Un service de repas chauds à domicile est aussi envisagé pour les vieillards de l'environnement qui ont de la peine à se déplacer. Les vieillards voisins de l'institution pourront aussi bénéficier, gratuitement, des installations de physiothérapie, ergothérapie, animation, etc. Car l'EMS de Veyrier se veut ouvert à la population locale, voisine immédiate ou non.

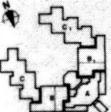
Des salles de détente et de loisirs accueilleront jeunes et adultes, mais surtout les personnes âgées de la maison pour lesquelles un programme d'animation particulièrement étudié est prévu. Le premier étage disposera d'un accès direct vers le jardin, magnifiquement arborisé. A ce niveau sont prévus salon de coiffure, pédicure, chambre de garde, petite salle à manger.



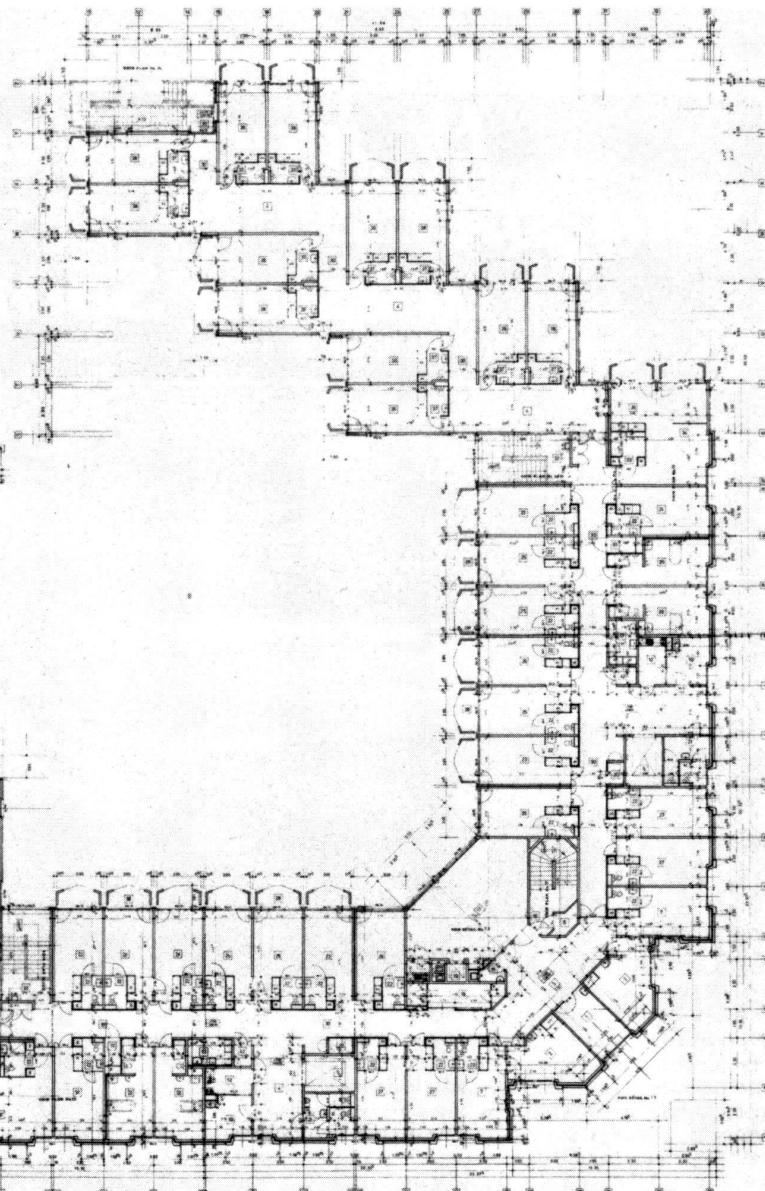
Plan général du bâtiment:

1. Entrée principale abritée.
2. Rez: hall d'entrée principale, ascenseurs et services administratifs. 1^{er} étage: chambre de garde, coiffure-pédicure et petite salle à manger; 2^e étage: chambre de garde et petite salle à manger.
3. Rez: salle à manger commune et cafétéria avec terrasse.
4. Rez: service soins médicaux; 1^{er} et 2^e étage: chambres individuelles pour pensionnaires, studio pour couples, salles de bains avec installations spéciales, tisanerie, bureaux et locaux de service.
5. Rez: séjour (salle polyvalente), salle d'ergothérapie, bibliothèque, chapelle; 1^{er} et 2^e étage: dito N° 4.
6. Sous-sol intermédiaire: caves pour pensionnaires; rez et 1^{er} étage: chambres individuelles pour pensionnaires.



FONDATION POUR LA RÉALISATION DE RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES	
LES CHATAIGNIERS FOYER D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES	
LE CLOUIN 1825 MARCHEYRE CHAMONIX	
PROJET D'EXÉCUTION	
	
INGENIERIE CIVILE DIPLO. EPT-514 VICTOR AGENT ARCH. DIPLO. ESTAB. 514 48 AV. DU LIGNE 1810 GENÈVE TÉL. 022/612/52 INGENIERIE CONSEILS DIPLO. EPT-514 ROGER PERRINET & PIERRE MILLERET 21 RUE JAMMELIN 1825 CHAMONIX TÉL. 022/612/52 INGENIERIE CONSEILS DIPLO. EPT-514 H. RIGOT & C. DRIESSEN 7 RUE AVENANT 1825 CHAMONIX TÉL. 022/612/52	
PROJET N° 1073 PLAN N° 64 1:100 DÉCRÉT N° 64 VICTOR AGENT LE BUREAU SUR LA BASE PLATEFORME DATE NOUVEAU SIGN.	

2^e ÉTAGE



Huitante-neuf chambres individuelles et studios pour couples sont réparties sur le premier et le second étage. Chaque étage disposera d'un groupe de services sanitaires, brancards et chaises roulantes.

L'amour du travail bien fait

Il faut maintenant ouvrir un chapitre sur ce que l'on pourrait appeler l'amour du détail ou la passion du travail fignolé. Pendant ses stages dans des établissements gériatriques, M^{me} Agent a observé, décomposé les gestes quotidiens qui sont accomplis par le personnel de service. Pour les simplifier, elle a imaginé des solutions qui non seulement sont originales, mais témoignent d'un véritable amour pour autrui. Par exemple, les lavabos seront équipés de robinets à commande à coude. Ce dispositif permet à l'aide soignante de disposer de ses deux mains et de ne pas souiller le robinet. Des chaises percées roulantes, des dou-

ches adaptées pour nettoyer localement les pensionnaires, un système ingénier et hygiénique de ramassage du linge souillé, une poubelle inox et anti-feu, et d'incroyables perfectionnements permettront des soins plus précis, plus hygiéniques et faciles.

L'animation de la maison

On a souvent reproché aux établissements gériatriques médicalisés de retrancher les pensionnaires de la vie courante, et même de les priver du spectacle de cette vie.

Il est bien évident que des vieillards handicapés ne peuvent plus avoir d'activités vraiment indépendantes, mais il est cependant possible de leur donner un rôle, si modeste soit-il, dans la vie d'une maison qui se veut ouverte sur l'extérieur, dans le contact avec d'autres classes d'âge.

Une garderie d'enfants est prévue dans la maison même. Dans le parc, une place de jeux (balançoires, sable, espace pour jeux de mouvement) sera ou-

verte aux enfants du voisinage aussi. L'Association des mères chefs de famille sera associée à l'entreprise. Les enfants seront accueillis (à prix modique) et entourés par un personnel qualifié, secondé par des personnes âgées volontaires.

Le jeudi, jour de congé, les écoliers pourront utiliser la salle de gymnastique, suivre des cours de danse. La direction de la maison s'efforcera de susciter l'intérêt des jeunes pour favoriser la rencontre des deux extrêmes de la vie.

Il va sans dire que les activités traditionnelles organisées dans les EMS (bricolage, ergothérapie, projection de films, etc.) sont comprises dans le programme d'animation.

L'expérience pratique de M^{me} Agent lui a permis de concevoir un établissement où des hommes et des femmes viendront terminer leur existence dans les meilleures conditions possibles.

R. Hermenjat.